

FOUILLE DE SAUVETAGE ARCHEOLOGIQUE A CRANS (JURA)

(Texte d'A. BERTHIER)

La fouille de sauvetage qui nous a été confiée concerne la parcelle de la commune de Crans, appelée "Les étangs" (N° de site 39/2/22/178/001).

Les travaux qui ont été entrepris au cours du mois d'Août 1986 ont été de deux sortes: la fouille proprement dite et une opération de prospection de métal avec l'utilisation autorisée d'un détecteur.

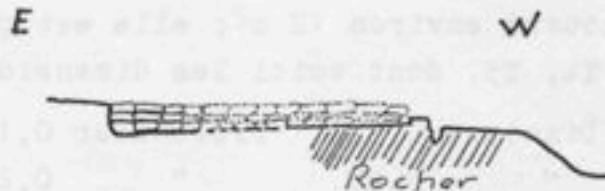
La fouille a eu pour objet le dégagement d'une série de murs appartenant à une organisation reconnue lors de sondages antérieurs.

Cette organisation s'étend sur un espace sensiblement rectangulaire, couvrant la pointe septentrionale d'un plateau-couloir dont l'axe est à peu près Nord-Sud.

Les grands côtés du rectangle sont bordés par un haut talus à l'Est et par un petit talus à l'Ouest. Au Sud, un mur barricade le couloir dans toute sa largeur. Ce mur (S) s'articule à angle droit avec le mur (W) construit sur le rebord du petit talus occidental. Ce mur S, au-delà d'un seuil qui le coupe, se raccorde avec le haut talus oriental. Deux murs sont établis dans la largeur du "couloir", soit sur un axe Est-Ouest: le premier, (N 1), est à 35 mètres du mur S et le second (N 2) à 32 mètres de N 1. Ces deux murs, N 1 et N 2, ne barrent qu'une partie de la largeur du terrain et leur disposition en sens inverse détermine entre leurs branches une large chicane face à un bas-fond où croupit actuellement l'eau d'une mare.

Le quadrilatère mesure 70 m. de longueur maximale et 40 m. de largeur maximale. Sa superficie est inférieure à 2.800 m². D'une part, le rectangle se trouve diminué au Nord-Ouest par l'ouverture en chicane qui a été pratiquée, et, d'autre part, la crête du talus oriental prononce une courbe dans l'angle Nord-Es

Le mur médian N1 se présente comme un segment de 11 m. de longueur sans raccord ni à l'Est, ni à l'Ouest. A son extrémité orientale, les fondations sont creusées dans le sol vierge. Trois assises sont encore en place sur une hauteur de 0,68 m. et une largeur de 0,85 m. qui est celle du mur. Entre les parements, le remplissage est fait de pierraille et de terre. Cette terre a dû, lors de la construction, être mélangée d'eau pour obtenir une sorte de mortier. Cette extrémité orientale offre une paroi nette du côté du seuil qui s'ouvre entre elle et un banc rocheux situé à 1,30 m. vers l'Est. Nous n'avons pas trouvé de prolongation du mur dans cette direction. Le terrain est en pente légère vers l'Ouest, où le rocher affleure. Le mur est complètement détruit dans son dernier tronçon, mais on remarque qu'on a taillé dans le rocher un rebord de 0,12 m. de largeur et que, en avant de ce rebord, on a creusé une rigole de 0,20 m. de profondeur et de 0,1 m. de largeur. Ces travaux semblent avoir été effectués pour contre-butrer la maçonnerie de ce côté, si bien que le mur paraît solidement ancré à ses deux bouts.



Le mur W est perpendiculaire à N1, mais ne raccorde pas avec lui. Il y a un intervalle de 1,10 m. entre le rebord taillé dans le rocher qui marque l'arrêt de N 1 et le départ du mur W. Ce départ est accusé par une paroi très nette. Il y avait donc un passage réservé entre cette paroi et l'extrémité de N 1.

Le mur W est établi sur le rebord d'un petit talus dominant une dépression et il a subi une poussée du côté de cette dépression. Il a été dégagé sur une longueur de 12 mètres. Sa construction est identique à celle de N 1. Il repose sur le sol vierge et

il est fait d'un blocage entre deux parements. Il mesure 0,70 m. de hauteur dans sa partie la mieux conservée et sa largeur est de 0,85 m. A 1,10 m. de son extrémité Nord, un sondage a fait apparaître de grosses pierres bien alignées qui font penser à un autre mur décalé vers l'Est par rapport à l'axe du mur W.

Parallèlement au rebord du talus et en avant, un mur a été élevé dans la dépression, déterminant, entre lui et le talus surhaussé d'un mur, un fossé large d'environ 6 mètres, qui est en fait un fossé construit et non pas creusé, ce qui était impossible dans le sol rocheux.

Dans l'angle formé par le mur N 1 et le mur W, et en tenant compte de l'espace qui les sépare, on a mis au jour une couche de grosses pierres posées avec soin contre les murs, et trouvées en désordre quand elles s'en éloignent. Cette différence de conservation provient du charroi qui évitait le bourrelet du mur W et passait sur le sol plat. Ce blocage de pierres établit une plate-forme qui, dans son état actuel, est réduite à un triangle rectangle dont la petite base, appuyée contre le mur N 1, mesure 3 mètres de longueur, et dont la grande base, appuyée contre le mur W, mesure 8 mètres de longueur. La plate-forme ainsi dégagée couvre environ 12 m²; elle est percée de cinq cavités T1, T2, T3, T4, T5, dont voici les dimensions:

T1	Diamètre	0,25	Profondeur	0,15
T2	"	0,20	"	0,25
T3	"	0,20	"	0,30
T4	"	0,25	"	0,30
T5	"	0,20	"	0,20

Cette plate-forme n'est pas la seule singularité qui se remarque à l'angle des murs W et N 1.

Sur le long côté de la plate-forme, le mur W a son parement interne doublé par un second parement établi à 0,30 m. du premier. Ce second parement s'écarte ensuite pour passer à l'intérieur du blocage de la plate-forme. On remarque également, parallèlement au parement interne du mur W, une saignée de 0,12 m. de largeur sur 2 m. de longueur. Cette saignée devait permettre

l'encastrement d'un élément en bois.

Il y avait donc une organisation très particulière dans cet angle Nord-Ouest. La poursuite de la fouille au Nord de cet angle permettrait de mieux comprendre le dispositif qui a été implanté à cet endroit.

Le mur Sud a été si complètement détruit qu'aucun bourrelet n'en révélait l'existence. Il était réduit à son lit de pose qui fut retrouvé par une fouille délicate et minutieuse.

Le mur a été dégagé sur 17 mètres de longueur. Sa construction est identique à celle des murs N 1 et W. Il est fait d'un blocage entre deux parements. Les fondations sont établies sur le sol vierge préparé pour recevoir la maçonnerie. En particulier on a taillé à un endroit un banc rocheux. Le mur passe là dans un étranglement de 0,90 m. de largeur et les rebords du rocher taillé constituent des mâles contre-butant le pied de la maçonnerie. La largeur du mur de 1,10 m. est supérieure à celle des murs N 1 et W.

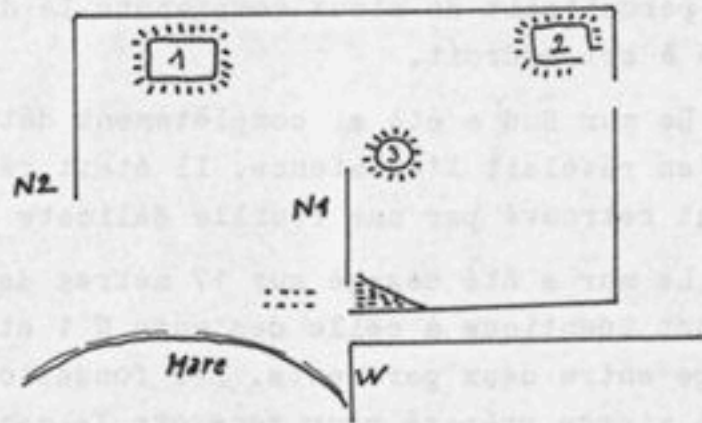
Ce mur S se raccorde au mur W auquel il est lié par un angle droit très bien construit. Les pierres de l'un s'imbriquent dans celles de l'autre. Il n'y a aucune ouverture de ce côté. A l'Est, le mur s'arrête sur un banc rocheux aplani, qui forme un seuil de 3 m. de largeur, au-delà duquel on découvre une plateforme rectangulaire aménagée. Le temps a manqué pour vérifier comment s'établit le raccord avec la terrasse qui borde le haut talus oriental.

Les trois murs dégagés N 1, W et S, représentent un même effort de construction et ils font partie d'un même plan d'organisation du terrain.

Pour la construction, il faut noter la solidité des fondations, la grande largeur des murs, l'édification en pierres sèches avec remplissage entre deux parements.

Pour l'organisation du terrain, il faut mettre ces murs

en relation avec le plan général représenté par le schéma suivant.



La bordure orientale du dispositif est un haut talus qui a été aplani pour obtenir une terrasse. Au milieu de cette terrasse, un escalier taillé dans le rocher permet d'accéder à une terrasse plus basse, aujourd'hui recouverte par le chemin allant de Crans à la Grange d'Aufferin.

La bordure occidentale est un petit talus dont la crête a été surhaussée du mur W qui, face à un mur édifié parallèlement à lui, crée un fossé. Là où le fossé s'arrête, au Nord, il y a un bas-fond qui peut être inondé par l'eau d'une source voisine située à un niveau supérieur.

Les autres murs S, N1 et N2, complètent le système. L'ensemble ne forme pas un enclos étroitement fermé. En effet, les murs N1 et N2 déterminent une vaste chicane de 32 mètres d'ouverture face au bas-fond inondable et, d'autre part, le mur N1 est contournable à chacune de ses extrémités.

Dans le rectangle, on distingue trois plates-formes. Deux d'entre elles (1 et 2) sont appuyées contre le haut talus oriental. La troisième (3) est presque au centre.

Nous n'avons pas eu le temps d'étudier les plates-formes 1 et 2. En revanche, la plate-forme 3 avait fait l'objet de

plusieurs sondages antérieurs qui ont révélé le caractère de sa construction.

C'est une plate-forme artificielle, édiflée à partir du ras du sol. Elle était élevée au-dessus d'un cailloutis formant une base horizontale. Sur ce lit de pose des blocs de pierre étaient posés sur chant et serrés les uns contre les autres. Au-dessus, il y avait un entassement de pierraille recouvert par une couche de sable, sur laquelle reposait un dallage. Ce dallage formait une aire en partie circulaire, les bords Ouest et Nord étant rectilignes. La plate-forme ainsi établie mesurait 4 mètres de longueur maximale et elle venait buter contre un ressaut du côté de l'Est. Ce solide noyau était ceinturé par un double parement avec blocage dans l'entre-deux. Ainsi fut constitué un sous-bassement de 1,10 m. de hauteur capable de supporter une lourde charge.

Dans le jugement que l'on peut porter sur cette organisation du terrain, il faut faire intervenir une première remarque. L'articulation des murs et leur relation avec les talus ne permettent pas une identification avec un établissement agricole et encore moins avec un habitat, aucun élément s'y rapportant et spécialement aucune tuile de couverture n'ayant été trouvée. C'est l'aspect militaire qui l'emporte. Cet aspect est renforcé si on replace le dispositif rectangulaire dans son environnement.

Nous avons noté que ce dispositif occupait la partie septentrionale d'un plateau-couloir dont l'axe long est orienté Nord-Sud, mais il ne couvre pas toute cette partie septentrionale qui se termine par un haut talus. Et ce talus a fait l'objet d'un aménagement. On a établi vers la base une terrasse en avant de laquelle des éléments avancés formaient des redans. Cette terrasse basse communique par un escalier avec le rebord du talus qui constitue une terrasse supérieure. L'ensemble formait un élément de défense à deux niveaux. C'est en arrière, donc au Sud, que s'établit le dispositif rectangulaire dont la fonction paraît destinée à renforcer la position. Ce que nous avons appelé *chicane* pourrait bien être, par son ouverture de 32 mètres, une clavicula, c'est-à-dire un espace laissé exprès ouvert pour

permettre un débouché d'attaque. Et l'ouverture fait face à un bas-fond inondable, où un ennemi potentiel pouvait être gêné et ralenti dans une tentative d'assaut.

Voilà pour la défense de la partie Nord du plateau-couloir. Et voici ce qui a été observé dans la partie Sud.

Les prospections, les coupes de taillis et les sondages des dernières années ont révélé l'existence de toute une série de travaux qui, sur le kilomètre de terrain soigneusement exploré, ne trouvent pas d'explication, sinon militaire.

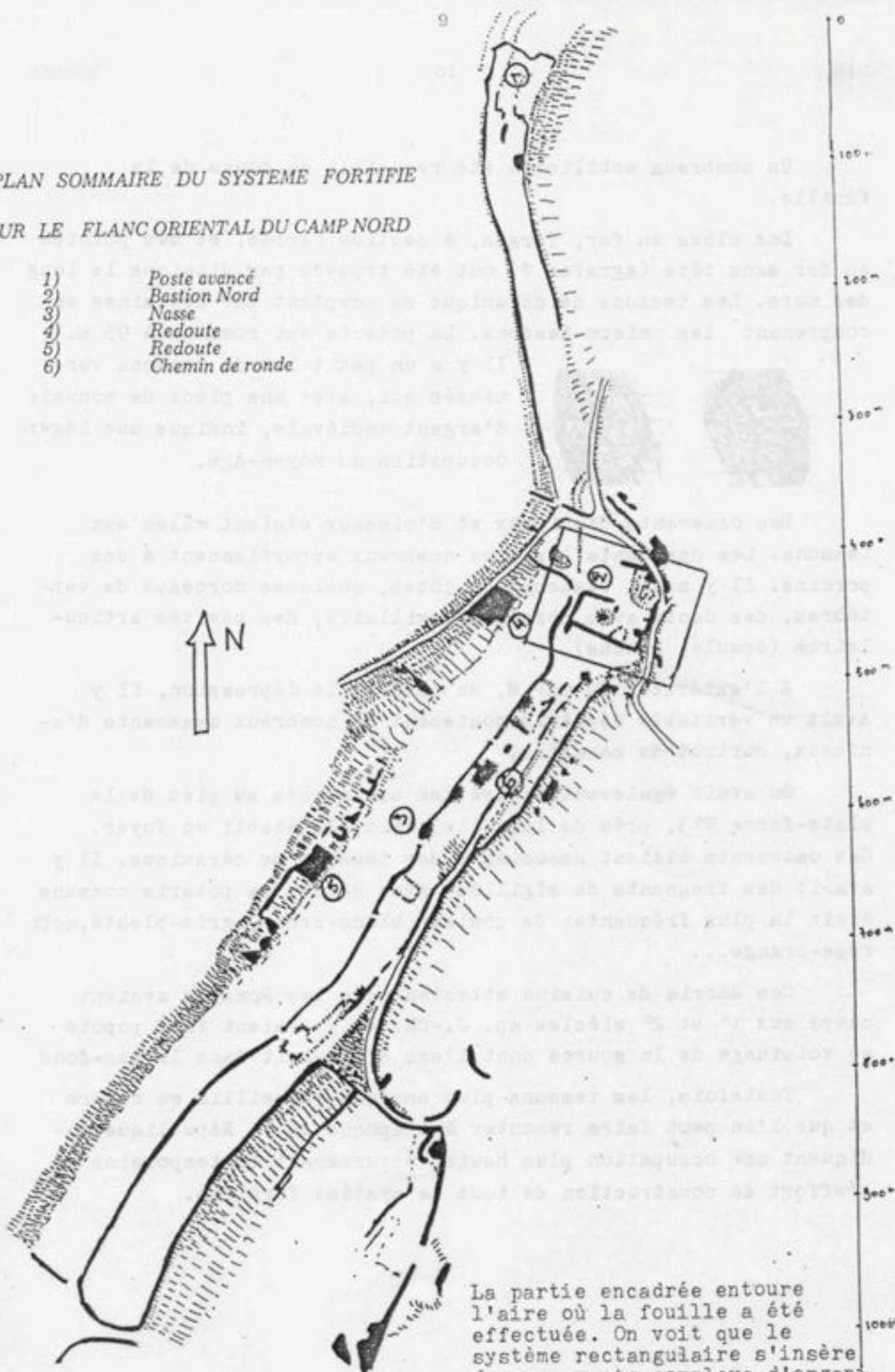
Le plan sommaire des vestiges repérés permet d'avancer - avec prudence - l'hypothèse qu'il s'agit d'un secteur fortifié

L'occupation romaine a été rendue certaine par les milliers de tessons recueillis. Les plus anciens de ces tessons remontent à la fin de la République. Le plus beau témoin est un fond de patère d'imitation campanienne.

Il est difficile d'échapper à la conclusion que les Romains sont les auteurs des importants travaux dont il subsiste de remarquables vestiges. Mais on remarque aussi des traces d'occupation romaine aux 1^o et 2^o siècle ap. J.-Ch. Il y aurait eu des campements successifs.

PLAN SOMMAIRE DU SYSTEME FORTIFIE
 SUR LE FLANC ORIENTAL DU CAMP NORD

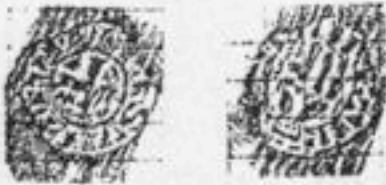
- 1) Poste avancé
- 2) Bastion Nord
- 3) Nasse
- 4) Redoute
- 5) Redoute
- 6) Chemin de ronde



La partie encadrée entoure l'aire où la fouille a été effectuée. On voit que le système rectangulaire s'insère dans un vaste complexe d'organisation du terrain.

Un nombreux mobilier a été recueilli au cours de la fouille.

Des clous en fer, forgés, à section carrée, et des pointes en fer sans tête (agrafes ?) ont été trouvés par dizaines le long des murs. Les tessons de céramique se comptent par centaines en comprenant les micro-tessons. La poterie est romaine à 95 %.



Il y a un petit lot de tessons vernissés qui, avec une pièce de monnaie d'argent médiévale, indique une légère occupation au Moyen-Age.

Des ossements d'animaux et d'oiseaux étaient mêlés aux tessons. Les ossements les plus nombreux appartiennent à des porcins. Il y avait beaucoup de côtes, quelques morceaux de vertèbres, des dents avec morceaux^{de} maxillaire, des cavités articulaires (épaule, hanche).

A l'extérieur du mur W, du côté de la dépression, il y avait un véritable dépotoir contenant de nombreux ossements d'animaux, surtout du sanglier.

On avait également trouvé des ossements au pied de la plate-forme N°3, près de laquelle avait été établi un foyer. Ces ossements étaient associés à des tessons de céramique. Il y avait des fragments de sigillée avec décor. La poterie commune était la plus fréquente: de couleur blanc-crème, gris-bleuté, noir rose-orange...

Ces débris de cuisine attestent que les Romains avaient campé aux 1^o et 2^o siècles ap. J.-Ch. et y avaient fait popote au voisinage de la source dont l'eau s'écoulait dans le bas-fond

Toutefois, les tessons plus anciens recueillis en nombre et que l'on peut faire remonter à l'époque de la République indiquent une occupation plus haute, apparemment contemporaine de l'effort de construction de tout le système fortifié.

La découverte de mobilier n'a pas été faite sur le seul emplacement de la fouille. Elle a été également le produit d'une opération de recherche d'objets métalliques par détecteur. Cette opération s'est développée sur plusieurs centaines de mètres à l'intérieur du plateau-couloir, où la couche d'humus est très faible et où la rocher affleure sous l'herbage.

Les résultats ont été importants. La récolte de clous s'est soldée par 80 clous en fer, forgés, à section carrée, de longueurs diverses, et par 7 gros clous dont la tête porte au revers une croix cantonnée de quatre points. Les pointes fines, en fer, sans tête sont au nombre de 35. Les objets métalliques les plus notables composent la liste suivante:

- Boucle en bronze. Dim. 2,3 cm. x 2 cm. Elle possède encore son ardillon, dont la pointe vient s'appliquer sur un bord orné de stries.



- Petite hache, en fer. Long. 8,5 cm. Un morceau de métal, forgé, est replié pour former du côté de la tête un oeil ovalisé, de 1,2 cm. de largeur; il est écrasé à l'autre extrémité pour façonner un tranchant d'environ 2 cm. La tête est plate et présente une surface carrée de 1,5 cm. de côté.
- Fragment d'une douille en fer, mesurant à la base 1,5 cm. de diamètre, et à son extrémité 1 cm. Longueur du fragment 5,5 cm. On distingue nettement la feuille de métal repliée. Près de la base, perforation d'un trou de fixation.
- Pointe de flèche en fer. Fragment de 5,5 cm., brisé aux deux bouts. Le métal est replié sur lui-même pour former la douille d'emmanchement. A son extrémité, le métal es

écrasé pour façonner la pointe, dont il ne reste que la base d'une largeur de 1,5 cm. et d'une hauteur conservée de 1,5 cm.

- Pointe de fer à douille d'emmanchement. Long. du fragment 7 cm. La pointe triangulaire est presque complète elle mesure à sa base 2 cm. sur une hauteur de 3,5 cm. Le travail de forge du métal, replié, détermine la douille et, écrasé, forme la pointe en gardant une certaine épaisseur.

- Flèche en fer, lourde (130 gr.), dont le fer a quatre faces. La pointe est brisée. Largeur du carreau à la base: 1 cm. Longueur totale de l'objet: 19 cm. Il est composé de deux parties: le fer du carreau sur 11 cm. et la soie: 8 cm.

A la jonction du fer et de la soie, virole en bronze (belle patine verte), dont une partie est détruite et laisse apercevoir une matière fibreuse qui semble être un reste du bois de la hampe.

- Moyen bronze romain, dont le flan est de faible épaisseur.

D/ Tête laurée et barbue d'Antonin. On lit à droite de l'effigie : V S P P T R P

R/ Illisible. On distingue un personnage debout.

Cette pièce porte à douze le nombre des monnaies antiques jusqu'ici trouvées dans ce secteur, et parmi les quelles il y avait déjà un Antonin dont le revers figurait l'Indulgence assise à gauche, tendant la main droite et tenant un sceptre.

La précoce rentrée des classes de cette année, fixée au 2 Septembre, a abrégé les travaux de fouille. Dès le 22 Août, il a fallu remettre le terrain en état, suivant l'accord passé avec le fermier. Dans cette remise en état, toutes les parties fouillées ont ^{été} recouvertes d'un plastique, ce qui permettra éventuellement de remettre au jour les parties dégagées.

Le programme n'a donc pu être poursuivi jusqu'à son terme. Il a manqué essentiellement:

- Le raccord du mur Sud avec le haut talus oriental.
- Le dégagement des vestiges apparus au Nord du mur W.
- Le dégagement du mur N 2.
- L'étude des plates-formes 1 et 2.
- Le dégagement sur toute sa longueur du mur W.

Ces travaux complémentaires paraissent indispensables pour porter un jugement définitif sur l'organisation générale du terrain. C'est pourquoi nous sollicitons la poursuite de la fouille de sauvetage pour une plus exacte appréciation de l'intérêt des vestiges antiques qui sont actuellement menacés par la plan de remembrement qui, tel qu'il est conçu, risque de causer d'irréparables dégâts.

